

TERRITOIRE

Trièves

LE DÉPARTEMENT
SUR LE TERRITOIRE

MAISON DU DÉPARTEMENT TRIÈVES

435 rue du Docteur Senebier
38710 Mens

Tél : 04 80 34 85 00

Horaires d'ouverture :
8h30-12h30 et 13h30-17h
du lundi au vendredi

CENTRE MÉDICO-SOCIAL MENS

Situé dans les locaux
de la maison du Département
à Mens

435 rue du Docteur Senebier
38710 Mens

Tél : 04 80 34 85 00

Horaires d'ouverture :
8h30-12h30 et 14h-17h
du lundi au vendredi

CENTRE MÉDICO-SOCIAL MONESTIER-DE-CLERMONT MAISON DES HABITANTS LE GRANJOU

13 Chemin des Chambons
38650 Monestier-de-Clermont

Accueil téléphonique : 8h30-12h30 et 14h-17h
du lundi au vendredi

Accueil social sur rendez-vous

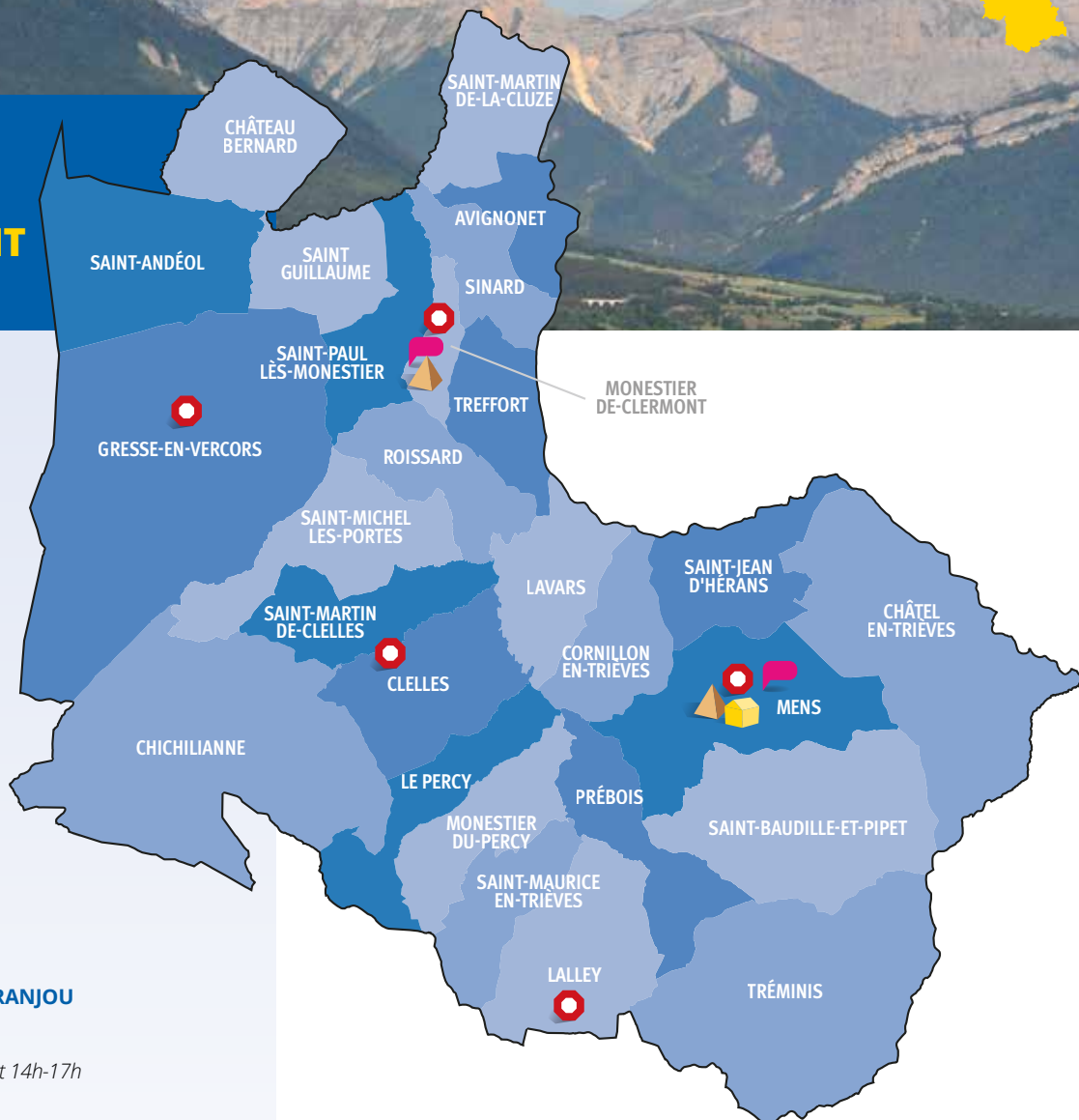
2 COLLÈGES PUBLICS

Collège Marcel Cuynat :

12 chemin des Chambons
38650 Monestier-de-Clermont

Collège du Trièves :

10 rue Jean Ripert - 38710 Mens



LÉGENDE

MAISON DU DÉPARTEMENT

COLLÈGES PUBLICS

CENTRES MÉDICO-SOCIAUX

CENTRES D'ENTRETIEN ROUTIER
OU POINT D'APPUI

LIMITES INTERCOMMUNALES

Chiffres clés

Population	INSEE RP 2022	10 338	Nombre demi-pensionnaires publics	Dept38 2025-2026	439
Évolution annuelle moyenne	INSEE RP 2016-2022	0,5 %	Nombre d'allocataires RSA	CAF 2024	112
Linéaire de RD entretenu par le territoire (km)	Dept38 2024	361	Nombre de ménages suivis	Dept38 2025	257
ENS départementaux	Dept38 2025	0	Nombre d'assistantes maternelles	Dept38 2025	35
ENS locaux	Dept38 2025	6	Bénéficiaires APA (dom & étab)	Dept38 2025	311
Nombre de collèges publics	Dept38 2026	2	Bénéficiaires PCH	Dept38 2025	67
Nombre de collégiens dans les collèges publics	DSDEN 2025-2026	483			

ENJEUX PRINCIPAUX ET GRANDS PROJETS DU TERRITOIRE

DANS LE DOMAINE DE L'AMÉNAGEMENT

• **Réaménagement de la RD 1075.** La route départementale 1075 entre Grenoble et Sisteron permet la desserte du Trièves et assure une fonction de liaison très importante au-delà des limites de l'Isère. Elle irrigue l'est de la Drôme, l'ouest des Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence. La RD 1075 est cependant un axe d'un niveau de sécurité insatisfaisant, notamment sur la section comprise entre le col du Fau, extrémité actuelle de l'A51 et le col de la Croix-Haute. Le projet de réaménagement porté, par le Département, envisage la création de 11 créniaux de dépassement, le traitement de plus d'une vingtaine de carrefours et points singuliers pour un montant estimé à 56 millions d'euros. Les études de maîtrise d'œuvre sont en grande partie réalisées. L'arrêté de DUP a été délivré, ainsi que les autorisations environnementales sur certains secteurs. Plusieurs opérations ont d'ores-et-déjà été réalisées depuis 2019, et la construction du premier créneau de dépassement a débuté.

• **Ouvrages d'art et risques naturels.** Le Trièves possède un patrimoine d'ouvrages d'art (ponts et murs de soutènement) de plus de 400 ouvrages situés sur les routes départementales. Par ailleurs, le territoire est fréquemment le siège de glissements de terrain et d'éboulements, ce qui a conduit aux fils des années à mettre en place de nombreux ouvrages de protection contre les risques naturels (écrans pare-blocs, grillages, confortement, remblais renforcés...). Les dégâts sur les routes départementales sont fréquents, nécessitant une attention particulière. Le changement climatique conduit visiblement depuis quelques années à la multiplication des phénomènes météos ayant un impact sur les chaussées, mais aussi sur les différents ouvrages. Cela nécessite une connaissance fine et une surveillance accrue de ce patrimoine.

• **Reconstruction des Centres d'entretien routier (CER)** du territoire (Mens, Monestier-de-Clermont, Lalley et Clelles). Les CER restructurés de Mens et de Monestier-de-Clermont ont été livrés respectivement en 2021 et 2022. Concernant les CER de Lalley et Clelles, qui nécessitent également une réhabilitation, le choix de regrouper les 2 structures sur un même site a d'ores-et-déjà été acté. Les études menées jusqu'ici n'ont toutefois pas permis d'arrêter le lieu d'implantation du futur bâtiment. Les études se poursuivent en vue d'une mise en œuvre dans les prochaines années. Le point d'appui de Gresse-en-Vercors devrait aussi faire l'objet d'une attention particulière dans les prochaines années.

• **Assurer la robustesse de l'axe RD 1075 en période hivernale** notamment au niveau du Col de la Croix Haute, axe qui constitue souvent en période hivernale un itinéraire alternatif vers le sud, lorsque les conditions de circulation deviennent impossibles sur la RD 1091 (col du Lautaret), et alors que la RN 85 / RD 1085 fait l'objet de restriction permanente pour les PL.

• **Déploiement du réseau THD.** Il est aujourd'hui en grande partie achevé et permet la résorption des plusieurs zones blanches.

DANS LE DOMAINE DE LA SOLIDARITÉ

• **Pôle d'accès aux droits de la maison du Département du Trièves** à Mens labélisé « France Services ». Cette labélisation complète celle obtenue par La Poste à Monestier-de-Clermont, elle a notamment pour ambition de prévenir efficacement la fracture numérique qui accompagne la dématérialisation en cours de la quasi-totalité des procédures administratives et de limiter les déplacements des usagers notamment vers l'agglomération grenobloise. Ce service bénéficie aux publics déjà accompagnés et a permis de faire découvrir les services de la MDD à un plus large public. Douze opérateurs sont représentés au sein de notre Pôle d'accès aux droits labélisé «France services» (Caf, France Travail, DGFIP, CPAM, CARSAT, MSA, etc.). Depuis 3 ans, des permanences sont organisées une fois par mois à la Mairie de Clelles.

• **Offre de santé sur le territoire :** 2 maisons médicales implantées à Monestier-de-Clermont et à Mens. D'autres professionnels libéraux en cabinet privé : psychologie, kiné, orthophoniste, infirmière, etc.

• **Territoire zéro chômeurs de longue durée (TZCLD).** Le Département fait partie des acteurs du territoire impliqués dans la mise en œuvre de l'expérimentation TZCLD jusqu'à la fin de l'année 2026.

• **Autonomie :** depuis avril 2025, une zone blanche persiste sur le Trièves pour le portage de repas. Un travail va s'engager dès 2026 avec les communes concernées afin d'établir un état des lieux et se concerter sur des pistes de remédiation.

• **Un réseau de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales** est constitué sur le territoire. Il rassemble à raison de 4 rencontres par an des professionnels de différentes institutions : Maison de santé du territoire, gendarmerie, service social départemental, services de la CCT, CPEF/CSS/planning familial, etc. La création et à la diffusion d'un document ressource à l'attention des professionnels du territoire et du public est en projet.

• **Actions innovantes en prévention :** suite à une récente expérimentation le Département a décidé d'étendre cette démarche à l'ensemble des territoires. Dans le Trièves elle associera les acteurs du territoire impliqués dans le domaine de la solidarité dont les Communes et la Communauté de communes.

DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

• **En route pour le 100 % local ou bio :** les 2 cuisines autonomes des collèges du territoire fournissent 1 000 repas par jour, y compris pour les écoles de leur secteur. Elles sont engagées dans la démarche départementale de menus 100 % local ou bio. Cette démarche englobe également la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'amélioration des conditions de travail ou encore l'utilisation de matériels favorisant une cuisine de qualité. Les collèges sont accompagnés par une diététicienne qui veille à l'équilibre alimentaire et à la sensibilisation au goût des enfants.

• **Gouvernance partagée avec les collèges :** dans le cadre de la mise en œuvre de ses compétences spécifiques en matière de gestion des collèges, le Département veille à la qualité du management partagé entre la Direction territoriale et l'administration des collèges des agents du Département en poste au sein des deux établissements Triévois.

• **Bâtiments et sobriété énergétique :** optimisation des consommations d'énergie, GTC supervisées, projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments départementaux. Des « cours Oasis » sont en projet au sein des deux collèges du Trièves.

villages, la sécurité et le gros entretien des voiries communales, les bâtiments communaux, pour n'en citer que quelques-unes.

Les modalités d'attribution des aides peuvent être adaptées localement en fonction de la strate ou de la richesse des collectivités bénéficiaires.

La conférence se réunit deux à trois fois par an et constitue également un espace d'échanges sur d'autres sujets relatifs aux politiques départementales avec l'ensemble des élus locaux.

LA CONFÉRENCE TERRITORIALE DES SOLIDARITÉS

Il s'agit d'une instance réunissant, sous la présidence d'un Conseiller départemental, l'ensemble des Maires et Présidents d'EPCI du territoire, dont la Caf et la MSA sont également membres de plein droit.

Son objectif est d'impulser et de coordonner au niveau local toutes les initiatives et actions dans le champ des politiques sociales et médico-sociales, en facilitant la mobilisation et le dialogue avec les partenaires institutionnels, dont les élus locaux en priorité.

La Conférence territoriale des solidarités (CTS) est également l'outil d'animation des politiques sociales au sein des territoires. Cette instance est animée par les directions territoriales et pilotée par la direction des solidarités.

Dans le respect des orientations départementales, des actions et expérimentations locales peuvent être élaborées via l'animation de groupes de travail techniques thématiques et faire l'objet d'un soutien par la CTS.

Celles-ci doivent au préalable être soumises à la validation du comité décisionnel, composé du Président de CTS ainsi que du directeur de territoire.

Ces actions concernent principalement les thématiques du développement social, de l'insertion, de la santé, de l'autonomie, de l'enfance, de la jeunesse, de la famille et doivent avoir un caractère innovant.

La conférence plénière se réunit deux fois par an et constitue également un espace de valorisation des actions engagées ainsi qu'un espace d'échanges sur d'autres sujets d'intérêt politique avec l'ensemble des élus locaux.

INSTANCES AU NIVEAU LOCAL

LA CONFÉRENCE TERRITORIALE D'INVESTISSEMENT

Il s'agit d'une instance réunissant, sous la présidence de la Vice-présidente du Département, en charge de l'équité territoriale, l'ensemble des Conseillers départementaux, des Maires et des Présidents d'EPCI du territoire. Son objectif principal est d'acter des aides en investissement attribuées par le Département aux collectivités locales.

Ces aides, regroupées au sein de la dotation territoriale, représentent un montant annuel global de 25 millions d'euros répartis entre les 13 territoires du département, selon une clé de répartition basée à 70 % sur la superficie et à 30 % sur la population. Les aides sont accordées dans le respect d'un cadre départemental mais obéissent à un règlement défini et validé au niveau territorial, qui précise notamment les thématiques éligibles et prioritaires, les modalités d'attribution, comme les taux, les plafonds de subvention, les bonifications, ainsi que les critères d'éligibilité en fonction de la nature des projets et des bénéficiaires.

Les thématiques soutenues peuvent concerner, selon les spécificités et les besoins des territoires, des domaines tels que la petite enfance, les aménagements urbains ou de



ORGANISATION DE LA DIRECTION TERRITORIALE

La direction territoriale est composée de 66 agents (78 en période hivernale) et compte sur son territoire 13 assistants familiaux (rattachés à la Direction de l'éducation de la jeunesse et des sports). Elle est dirigée par Olivier Tournoud (Directeur).

LA DIRECTION TERRITORIALE EST COMPOSÉE DES SERVICES SUIVANTS :

Aménagement : les missions principales sont d'assurer la maîtrise d'ouvrage des aménagements routiers, de piloter l'exploitation et l'entretien routier, de suivre et gérer les aides aux collectivités (dotation territoriale notamment). Il est également le relais territorial pour d'autres compétences d'aménagement en matière de déplacements, d'environnement, d'eau, d'agriculture et forêt, d'urbanisme et de logement.

Éducation : les missions principales sont d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'aménagement au sein des collèges et des bâtiments départementaux en relation directe avec l'administration des collèges, ainsi que la gestion des moyens généraux de la Direction du territoire. Il pilote les techniciens et ouvriers de service, anime des actions éducatives, et assure le relais territorial de compétences à caractère éducatif telles le sport, la jeunesse, la vie associative et culturelle.

Solidarité : les missions principales sont de mener des actions de prévention et de protection de l'enfance, d'assurer le suivi des compétences du Département dans le domaine de la protection maternelle et infantile et de l'accueil de la petite enfance. Il agit en faveur des personnes âgées et suit l'allocation personnalisée d'autonomie. Il mène des actions en faveur des personnes handicapées, instruit et suit les demandes de la prestation de compensation du handicap. Il met en œuvre l'action sociale polyvalente sur le territoire dans toutes ses dimensions. Enfin il met en œuvre sur le territoire les politiques d'insertion du Département. Dans le domaine de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) il se coordonne et collabore avec le service ASE du territoire de la Matheysine compétent également en Trièves. Ce dernier porte les missions de protection de l'enfance qui vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation. En lien avec les autres services et les partenaires, il intervient pour soutenir les parents dans leurs responsabilités éducatives, mettre en place des actions de prévention en s'appuyant sur les ressources de la famille et de l'environnement de l'enfant. Il est, avant tout, recherché le maintien à domicile des enfants mais si cela est impossible des placements (en famille d'accueil ou en établissements) peuvent être décidés.

DIRECTION TERRITORIALE

DIRECTEUR
Olivier Tournoud

SERVICES

AMÉNAGEMENT
Bernard Philip
Adjoint : Sébastien Faure

ÉDUCATION
Magalie Ailloud-Perraud

SOLIDARITÉ
Géraldine Musel

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE
Hélène Vidal
Service mutualisé
avec la Matheysine